

DECLARATION DE LUANDA EN FAVEUR DE L'ADOPTION DEFINITIVE DE LA STRATEGIE REGIONALE ET DU PLAN D'ACTION POUR LA PREVENTION ET LA REPONSE AUX DISCOURS DE HAINE ET D'INCITATION A LA VIOLENCE EN AFRIQUE CENTRALE

Nous, Ministres des Affaires étrangères et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), réunis du 20 au 24 mai 2024 à Luanda, capitale de la République d'Angola, dans le cadre de la 57^e session dudit Comité ;

Considérant la « Déclaration de Kintélé » (République du Congo) du 16 janvier 2023 sur le Projet de Stratégie régionale et du Plan d'action pour la prévention et la lutte contre ce fléau, dont l'ampleur est de plus en plus préoccupante en période électorale ;

Ayant à l'esprit le mandat qui a été confié au Cameroun lors de la 55^e réunion ministérielle tenue du 15 au 19 mai 2023 à Sao Tomé, et l'invitant à assurer le suivi des actions devant aboutir à l'endossement politique de la stratégie régionale et du plan d'action pour la prévention et la réponse aux discours de haine en Afrique centrale ;

Après avoir suivi avec attention et intérêt la présentation sur les efforts déployés dans ce sens et sur l'état de la mise en œuvre des recommandations y relatives ;

1 - Prenons acte avec grande satisfaction des conclusions du 5eme Forum ministériel, consacré a ce sujet crucial tenu à Bangui du 30 au 31 janvier 2024 sous la présidence du premier Ministre centrafricain, y compris la « Déclaration de Bangui » du 31 janvier 2024 « sur la pré-validation de la stratégie régionale et du plan d'action pour la prévention et la réponse aux discours de haine et d'incitation à la violence en Afrique centrale » ;

2 - Insistons sur la nécessité de traduire cet important document en Anglais, Espagnol et Portugais, afin de faciliter leur vulgarisation et leur appropriation effective par les Etats membres et les populations d'Afrique centrale ;

3 - Félicitons la Commission de la CEEAC pour sa contribution fructueuse à ce Forum ministériel et **marquons** notre appréciation pour les éclairages fournis sur les prochaines étapes du processus, notamment la soumission de la version pré-validée de la stratégie régionale et de son plan d'action au Comité technique spécialisé (CTS) et au Conseil des Ministres de la CEEAC, avant leur examen et endossement par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

4 - Demandons à la Commission de la CEEAC de faire un point d'information sur cette question lors de la prochaine réunion du Comité ;

5 - Nous réjouissons des dispositions déjà prises pour mettre en œuvre certains aspects du plan d'action, et en particulier le lancement du « Prix régional du meilleur contenu sur la lutte contre les discours de haine et la promotion de la paix en Afrique centrale » devant récompenser les professionnels des médias engagés dans la création, la production, la publication et la diffusion des contenus contre les rumeurs et la désinformation, sources d'incitation à la haine et à la violence ;

6 – Renouvelons notre confiance au Cameroun pour le suivi du processus en cours et le **prions** de coordonner la mobilisation des acteurs pouvant aider à la concrétisation de ce projet ainsi qu'au renforcement de la sensibilisation de toutes les parties prenantes nationales non seulement sur l'existence de la stratégie régionale mais aussi sur son contenu et ses enjeux

7 – Exprimons notre gratitude à l'UNOCA et les autres entités des Nations Unies dont la disponibilité, l'engagement et l'appui multiforme nous ont permis de réaliser les résultats concrets actuels ; **exprimons** aussi notre gratitude envers toutes les autres institutions et entités qui ont été présentes à une ou plusieurs étapes du processus depuis octobre 2021, notamment le bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale ; la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) ; la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC, le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger (OSAPG) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ;

8 – Exprimons le vœu que ces institutions maintiennent leur soutien aux efforts des Etats membres en vue du développement et de la mise en œuvre des activités de prévention et de lutte contre les discours de haine en Afrique centrale, conformément au plan d'action intégré à la stratégie régionale dont nous appelons l'adoption définitive de tous nos vœux.

Fait à Luanda, le 24 mai 2024